

l'église de Saint-Pierre à Louvain, son précepteur. Le MÉRITE ÉCLATANT de celui-ci & la reconnoissance de Charles V, l'éleverent, en 1522, au souverain Pontificat sous le nom d'Adrien VI. L'éducation que Charles reçut de ces deux illustres Flamands, fut EXCELLENTE. Accoutumé de bonne heure à une vie active, dure & laborieuse, il cultiva toujours, avec une application infatigable, les heureux talens qu'il avoit reçus de la nature. „

Il paroît que l'auteur a moins bien connu Philippe II que son pere Charles. " C'étoit, dit-il, un Prince très-laborieux ; & les historiens espagnols le représentent comme un politique éclairé & profond. Aux Pais-bas nous le regardons comme le Monarque le plus puissant de son siècle, qui avoit conçu de vastes desseins, & qui étoit assez riche pour les exécuter. „ Ces derniers traits ne conviennent pas à Philippe qui n'a jamais eu de vastes desseins, comme M^r. de Thou l'a très-bien observé (a). Ce qui est dit ici de la révolution des Pais-bas n'est pas plus exact. L'auteur adopte plus d'un préjugé hollandois contre Philippe & le duc d'Albe. On diroit que le seul duc prononçoit les sentences de mort : il y a cependant là pour le moins une équivoque, car son

(a) *Pater quæ successio & fortuna detulerant, si non habuisset, virtute quæsiurus videbatur; filius, quæ successione relicta habuit, si non habuisset, neque quæsiurus putatur.* L. 120.